

PROVINCE DE QUÉBEC
Commission scolaire des Navigateurs
COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES
HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU
D'APPRENTISSAGE

6^e séance, année 2017

Procès-verbal de la réunion du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire des Navigateurs tenue le 1^{er} mai 2017, à 19 h, au Centre administratif de Saint-Romuald, sise au 1860, 1^{re} Rue, sous la présidence de monsieur Sébastien Amodeo.

Sont présents :

Monsieur Sébastien Amodeo	Président
Madame Nadia Tremblay	Vice-présidente
Madame Mélissa Marceau	Trésorière
Madame Ève Lapointe	Membre
Madame Nina Boucher	Membre
Madame Carol-Anne Hamel	Membre
Madame Dominique Marquis	Membre
Madame Catherine Rollier	Membre
Madame Émanuelle Fréchette	Membre
Monsieur Christophe Mertz	Membre
Madame Lise Fortier	Représentante Au Voilier de Lili APHL
Madame Martine Sénéchal	Représentante de la Commission scolaire des Navigateurs
Madame Anne-Renée Belzile	Représentante du personnel enseignant

Sont absents :

Madame Isabelle Lapointe	Représentante CISSS – déficience intellectuelle
Monsieur Stephen Therrien	Membre
Madame Geneviève Lévesque	Représentante du personnel professionnel
Madame Christine Guay	Représentante de la direction d'école

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, en date 1^{er} mai 2017, ouverte à 19 h.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Suivi à la présentation sur la modification lettre aux parents (invitée : Kim Roy)
5. Adoption du procès-verbal du 3 avril 2017
6. Suivi au procès-verbal
7. Règles de régie interne
8. Participation aux congrès et colloques
9. LIP modification

Pause 20 h 15 – 10 minutes

10. Bilan des travaux du CCSÉHDAA
11. Rapports
 - 11.1 Président
 - 11.2 Direction générale
 - 11.3 Trésorier
 - 11.4 Représentant du Comité de parent
 - 11.5 Commissaire parent
12. Correspondance
13. Histoire à succès
14. Questions diverses
15. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par Madame Ève Lapointe, et, appuyé par Madame Nina Boucher et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour

CCSÉHDAA-16-17-34

ADOPTÉE à l'unanimité

3. Parole au public

Aucune intervention.

4. Présentation « lettre aux parents » par Kim Roy concernant les classes à effectifs réduits

Madame Kim Roy fait la lecture de la « lettre aux parents ». Madame Kim Roy explique que cette lettre est remise par la direction de l'école aux parents, après qu'un élève soit accepté dans une classe à effectifs réduits, afin d'expliquer les impacts de cette fréquentation sur le parcours scolaire et le bulletin de l'élève. Après consultation, madame Kim Roy résume les commentaires et idées :

- une trousse d'information pourrait être remise aux parents lors d'une première rencontre,
- le bulletin modifié pourrait être mentionné dans la lettre,
- les mots les plus importants à faire ressortir en gras,
- remettre une copie de la lettre signée aux parents.

5. Adoption du procès-verbal du 3 avril 2017

On demande les corrections suivantes au procès-verbal :

- Point 4 : reformuler la phrase suivante : « Madame Catherine Rollier informe les membres des principaux points discutés lors de la dernière rencontre des Commissaires ». Lire plutôt : « Madame Catherine Rollier informe les membres des principaux points discutés lors des rencontres des Commissaires. »
- Ajouter au point 14 : « La Shop à vêtement des élèves hébergés au Centre jeunesse et fréquentant l'Îlot des Appalaches se révèle une belle initiative. »
- Point 6, modifier « Étant donné l'absence de Madame Martine Sénéchal, il est suggéré » par : « Étant donné l'absence de Madame Martine Sénéchal et d'autres ajouts à effectuer, il est suggéré d'effectuer l'adoption des points de modifications aux Règles de régie interne lors de la prochaine rencontre. »
- Point 6, ajouter « Madame Émanuelle Fréchette a remplacé Madame Ève Lapointe dans ce sous-comité. »
- Point 9.2, nous devrions lire « Madame Catherine Rollier souligne le projet à l'École secondaire Guillaume-Couture » plutôt que Madame Claire Gagnon et ce paragraphe doit être déplacé au point 14.
- Point 9.3, remplacer par « Le budget initial est déposé. Madame Mélissa Marceau le fera parvenir aux membres par courriel. Un rappel est effectué pour les demandes de

remboursements des frais de déplacement qui seront traitées en juin. Étant donné que le budget sera dépassé, Madame Mélissa Marceau effectuera des vérifications auprès de la Commission scolaire. »

- Point 9.6 remplacer PHAR par PHARS.

IL EST PROPOSÉ par Madame Ève Lapointe, appuyé par Madame Mélissa Marceau et résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal du 3 avril 2017 avec les modifications ci-dessus.

CCSÉHDAA-16-17-35

ADOPTÉE à l'unanimité.

6. Suivi au procès-verbal

6.1 Conférence Madame Ève Lapointe

Madame Ève Lapointe témoigne de la première conférence qu'elle a donnée le 26 avril. Beaucoup de parents étaient sur place et se sont reconnus, la conférence a été un succès.

Les participants à la rencontre mentionnent que les écoles n'ont pas toutes envoyé l'invitation. Madame Martine Sénéchal fera un rappel aux directions pour la conférence qui aura lieu à l'école Secondaire Beaurivage le 3 mai : *La vie après le diagnostic : Vivre avec des enfants « dys » férants.*

6.2 Comité visibilité

Mesdames Emmanuelle Fréchette, Mélissa Marceau, Nina Boucher et Carol-Anne Hamel ont commencé le travail sur la visibilité du CCSÉHDAA. Elles ont travaillé sur un feuillet présentant les différentes possibilités qui s'offrent aux parents qui souhaitent s'impliquer dans la vie scolaire de leurs enfants et des élèves de leur communauté. L'objectif est de présenter le comité à tous les parents sans que ce soit perçu négativement auprès des parents qui ne sentent pas concernés. Monsieur Sébastien Amodeo mentionne que ce feuillet ne doit pas remplacer les informations qui pourraient être fournies par d'autres instances ou comités de la CSDN. Madame Sénéchal demande que ce feuillet passe par les Services des communications, avant impression, afin d'en vérifier la conformité.

6.3 Question d'un parent concernant la douance

Un membre s'informe si Madame Claire Gagnon a fait le suivi concernant le parent qui a écrit, concernant la douance. Le président informe que, suite à la dernière rencontre du Comité, le parent ne souhaite pas que le Comité informe les Services éducatifs de la CSDN. Le président a répondu au parent que la représentante des Services éducatifs siège au Comité, et donc que, nécessairement, elle est au courant.

7. Règles de régie interne

En suivi aux Règles de régie interne, les membres s'interrogent où en est le dossier des règles de régie interne, Madame Martine Sénéchal nous informe que Madame Esther Lemieux a demandé un avis juridique concernant le mode d'élection des membres proposé par le Comité. Madame Guylaine Giguère assurera un suivi auprès du CCSÉHDAA. Monsieur Sébastien Amodeo voudrait que ce document soit adopté cette année. Il est entendu par le Comité qu'une séance spéciale se tiendra en présence de Madame Guylaine Giguère le 29 mai, si elle est disponible.

8. Participation aux congrès et colloques

Les membres ont reçu le *règlement interne relatif aux frais de séjour, de déplacement et de représentation, ainsi qu'aux frais en lien avec la reconnaissance du personnel* (Politique 3.1).

Madame Marceau mentionne que le budget sera déficitaire pour la période 2016-2017. Le déficit est principalement causé par les dépenses relatives à un congrès dont les dépenses ont été sous-évaluées. M. Amodeo suggère que les membres souhaitant participer à un congrès ou colloque déposent un préalable pour approbation des prévisions de dépenses. Sujet rediscuté au point 11.3.

9. LIP

Le point sera discuté lors de la rencontre spéciale du 29 mai.

10. Bilan des travaux du Comité

Monsieur Sébastien Amodeo remercie les membres d'avoir répondu au sondage. Les membres commentent le bilan. En grande majorité, les membres sont satisfaits, le Comité respecte son mandat et les objectifs et travaux poursuivis durant l'année sont pertinents. L'animation et l'atmosphère qui règne au sein du Comité sont appréciées. Le travail en sous-comité est fortement apprécié.

Le sentiment d'efficacité, autant en ce qui concerne le Comité proprement dit, que le sentiment d'efficacité personnel est positif dans l'ensemble, mais pourrait être amélioré.

Les éléments les moins appréciés concernent le travail sur les Règles de régie interne, qui, bien que nécessaire, ne suscite pas beaucoup d'enthousiasme. Certains membres apprécient moins l'aspect formel et protocolaire qui semble animer les discussions.

Plusieurs commentaires constructifs ont été émis pour améliorer le fonctionnement du Comité. Par exemple, le PV pourrait être envoyé plus tôt pour permettre aux membres de le commenter avant la réunion. Des stratégies pour améliorer la participation des membres aux discussions pourraient être mises en place (diviser le groupe en deux, par exemple).

Le document sera déposé en annexe de ce procès-verbal.

11. Rapports

11.1 Président

Rien à rapporter.

11.2 Direction générale

Madame Martine Sénéchal informe le Comité que les Services éducatifs sont en processus de classement. Elle annonce un changement soit la transformation d'une classe pour élèves en difficulté comportementales en une classe en élèves présentant des manifestations comportementales qui s'apparentent à la psychopathologie. Les options suivantes sont aussi étudiées :

- l'ouverture au primaire d'une classe TSA;
- l'ouverture au secondaire d'une classe pour des élèves qui présentent des troubles d'apprentissage;
- ouverture d'une classe de formation préparatoire au travail adapté.

Madame Tremblay demande si la fusion de 3 ministères influencera la CSDN. Madame Sénéchal nous dit qu'il y a une rencontre au Ministère le 4 mai. Un suivi sera fait.

Madame Tremblay demande l'implication de la CSDN par rapport au plan d'action TSA 2017-2018 (MELS/MFA/MSSS). Un suivi sera fait.

11.3 Trésorière

Madame Marceau mentionne que le comité dispose d'un montant de 2 625 \$ pour l'année 2016-2017. Les dépenses seront plus élevées que le revenu disponible Madame Sénéchal

mentionne que les dépenses engagées par le comité seront remboursées et que les coûts supplémentaires seront absorbés par la CSDN. L'an prochain le CCSÉHDAA présentera un budget en fonction des besoins réels du comité.

Après discussions sur la nature des dépenses au suivi budgétaire, Madame Sénéchal vérifiera si les frais de secrétariat doivent être assumés par le budget du comité ou par la CSDN.

11.4 Représentante du Comité de parents

Madame Rollier nous informe qu'il y a eu présentation de jeunes entreprises de l'Esle. De plus, la FCPQ a sondé le Comité de parents sur les enjeux concernant la Planification stratégique 2017-2022. Une décision sera prise par le conseil des commissaires afin que le transport soit assuré par les autobus scolaires plutôt que ceux du STL.

11.5 Commissaire parent

Dans le contexte de la couverture médiatique suite à la décision des Commissaires de se partager les salaires non utilisés des commissaires démissionnaires, Madame Catherine Rollier informe que les commissaires ont remboursé les 8 500 \$ au budget de la CSDN.

12. Correspondance

Madame Catherine Rollier informe qu'elle reçoit, personnellement, des demandes des parents concernant les examens et les adaptations. Il est important de référer ces parents aux Services éducatifs et/ou à l'équipe-école. Madame Catherine Rollier mentionne aussi que certains parents ont communiqué avec elle pour des demandes de renseignement et ils désirent que leurs demandes soient traitées de façon confidentielle par peur de « représailles ». Madame Martine Sénéchal insiste sur l'importance de documenter officiellement ces situations et de référer ces parents au processus officiel des plaintes au besoin.

13. Histoires à succès

Madame Rollier nous informe :

- Éco-livre a remis deux iPad au CÉAN à des élèves en adaptation scolaire.
- Les 31 finissants du CFER ont présenté un Salon des stages, les 12 et 13 avril dernier et 10 finissants ont trouvé un emploi dans l'entreprise qui les a reçus.

Madame Martine Sénéchal nous informe :

- Martine Gauthier, la conseillère pédagogique, travaille en collaboration avec Madame Pauline Beaupré de l'UQAR. Il y a projet de publication dans une revue et une demande de subvention est faite sur la conscience de soi.

14. Questions diverses

Les membres se questionnent sur la pertinence d'avoir un enseignant du primaire et du secondaire sur le Comité. Madame Martine Sénéchal informe le groupe qu'il faut en faire la demande au Comité paritaire. Monsieur Sébastien Amodeo adressera une lettre à cet effet au Syndicat des Enseignants des Deux-Rives.

En suivi aux conférences de Madame Ève Lapointe et des coûts liés à la location de salle, Madame Martine Sénéchal informe qu'il est possible de s'associer avec l'École des parents pour avoir des salles pour certains événements. Les coûts de location de salle couvrent le salaire des employés engagés pour l'événement par l'école et sont assumés par chaque utilisateur de la salle.

Madame Catherine Rollier informe que la procédure des plaintes sera revue par le Comité de gouvernance et d'éthique le 23 mai.

15. Prochaine réunion :

- Le 29 mai (réunion extraordinaire)
- Le 5 juin (dernière réunion ordinaire du Comité).

16. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par Madame Nina Boucher appuyé par Madame Mélissa Marceau et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 22 h.

CCSÉHDAA-16-17-36

ADOPTÉE à l'unanimité.

Sébastien Amodeo
Président

Danielle Pelletier
Secrétaire